



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - BILLOIR Julien - THOMAS Louis - FACON Christian - RATEL Chantal - SIMON Christian - LETT Xavier - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique - PASTEL Denis - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

Absente excusée : CRASEZ Angeline

Procurations : CHIAPUSSO Aline à RAFFIN Jean-Claude (présence de Mme CHIAPUSSO à partir du point n°4) - PERRI René à LETT Xavier - TEYSSIER Yannick à PETINOT Laurence - JAMMES Sandrine à BOTTE Géraldine

Conseillers en exercice : 23

Quorum : 12

Présents : 18

Pouvoirs : 4

Votants : 22

Monsieur Xavier LETT a été élu secrétaire

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour initial ainsi qu'il suit :

- Retrait du point n°2 : suppression d'un emploi d'assistant spécialisé d'enseignement artistique du fait qu'il sera à l'ordre du jour du prochain comité technique du Centre de Gestion
- Ajout de l'affaire suivante : accessibilité handicapés « école maternelle » : approbation du nouveau plan de financement prévisionnel – demandes de subvention DETR 2015

Avis favorable de l'assemblée communale.

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2014.

1. RECRUTEMENT D'UN JURISTE-GESTIONNAIRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE CONTRACTUEL

L'employé territorial en charge de l'urbanisme faisant valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2014, c'est l'agent actuellement préposé à la commande publique qui souhaite intégrer ce poste.

Par conséquent, il convient de procéder au recrutement d'un agent sur le poste de juriste-gestionnaire de la commande publique qui sera vacant au 1^{er} janvier 2015.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un juriste-gestionnaire de la commande publique contractuel à temps complet.

3. TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JANVIER 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs communaux suivants avec effet au 1^{er} janvier 2015 :

TARIFS COMMUNAUX ANNEE 2015

CONCESSIONS CIMETIERE (m²)	
50 ans	67.00 €
30 ans	36.00 €
15 ans	23.00 €
Columbarium 30 ans	
columbarium "pyramide" - "colonne" : la case pour 30 ans	371.00 €
LOCATION SALLE DES FETES	
caution	500.00 €
forfait nettoyage	200.00 €

journée (1) (2)		79.00 €
week-end (1) (2)		137.00 €
supplément cuisine par jour		106.00 €
LOCATION SALLE POLYVALENTE (1)		
1/2 journée		32.00 €
journée		53.00 €
LOCATION MAISON DU THABOR		
caution salle		2 000.00 €
supplément caution cuisine		500.00 €
supplément caution sono		500.00 €
A - Opérateurs touristiques divers		
journée		848.00 €
jour supplémentaire		424.00 €
B - Autres		
journée (1) (2)		169.00 €
jour supplémentaire (1) (2)		84.00 €
supplément sono par jour (1)	POUR A et B	64.00 €
supplément cuisine par jour (1)		106.00 €
salle de réunion 1/2 journée (1)		64.00 €
salle de réunion journée (1)		96.00 €
MUSEOBAR		
TARIF A : adulte plein tarif		4.50 €
TARIF B : enfant de 7 à 17 ans inclus, tarifs réduits adultes		3.00 €
TARIF C :		2.00 €
groupe (à partir de 4) toute la semaine		
individuels uniquement les samedis		
bénéficiaires de réduction jeunes ("pass" touristiques et assimilés)		
TARIF D :		gratuité
enfants jusqu'à 6 ans inclus		
événements ponctuels (journée européenne du patrimoine, nuit des musées, etc...)		
titulaires de "pass" créés dans le cadre des réseaux des musées en Savoie		
BIBLIOTHEQUE (tarif/personne)		
Jeune -18 ans		gratuité
Jeune -18 ans extérieur		6.00 €
Adulte résidant Modane		8.00 €
Adulte résidant hors Modane		12.00 €
Etudiant sur présentation de la carte d'étudiant		5.00 €
Touriste		9 € +160 € de caution
Chômeur, sur présentation de justificatif		gratuité
INTERNET : accessible à tous par tranche d'1/2 heure		
½ heure		0.50 €
Carte de 10 heures		8.00 €
PHOTOCOPIES		
Noir et blanc		0.15 €
couleur		0.45 €
PARKINGS		
A - Maison du Thabor		
caution parking		43.00 €
location mensuelle parking (4 mois minimum)		43.00 €
B - Centre Ville		
caution parking		28.00 €
location mensuelle emplacement (6 mois minimum)		28.00 €
location mensuelle box (6 mois minimum)		39.00 €
DROIT DE PLACE ET STATIONNEMENT		
annuel marché foire Modane (ml)		42.00 €
hebdo marché Modane (ml)		3.00 €
vogue, cirque marché : forfait à la journée		33.00 €
TAXIS		
droit de place annuel		171.00 €
MISE EN DECHARGE		

4xR (-3T5)	27.00 €
6xR/8xR	53.00 €
Semi-remorque	79.00 €
TAUX Horaire mise à dispo personnel communal	43.00 €
TAUX Horaire location matériel communal (engin + chauffeur)	
chargeuse O&K	96.00 €
nacelle hydraulique NISSAN	100.00 €
Fourgon	78.00 €
UNIMOG 900	85.00 €
IVECO 4 x 4 - 14T	85.00 €
CAT 428 B	93.00 €
CAT 928 G (pour terrassement)	128.00 €
CAT 928 G (pour déneigement)	113.00 €
UNIMOG U 900 (avec équipement déneigement)	98.00 €
IVECO 4 x 4 + saleuse (sans fourniture - avec équipement pour déneigement)	98.00 €
tracteur RENAULT avec épareuse	122.00 €
<p>(1) ces tarifs sont valables pour les habitants de Modane hors commune : tarif applicable x 2</p> <p>(2) supplément hiver : +50% du prix applicable actualisation annuelle sur la base de l'indice TP01 juillet N-1</p> <p><u>BIBLIOTHEQUE : régime de prêt</u> 6 documents imprimés + 3 CD Audio + 1 DVD + 1 CD ROM par personne pour une durée de 3 semaines renouvelable une fois pénalité demandée de 0,15 € par livre et par semaine de retard</p>	

4. CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'OFFICE DE TOURISME MODANE / VALFREJUS

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour (Mmes SELTZER Nicole et PETINOT Laurence ne participent pas au vote), approuve la nouvelle convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'Office de Tourisme Modane / Valfréjus pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

5. ACCES DU POLE ENFANTS DE LA NORMA A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : CONVENTION COMMUNE DE MODANE / MAISON DU TOURISME DE LA NORMA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention à intervenir avec la Maison du tourisme de La Norma pour l'accès des enfants de sa structure «pôle enfants» à la Bibliothèque municipale et Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

6. PLAGES DE DEPOT DU SAINT ANTOINE – ACQUISITIONS FONCIERES 3^{ème} TRANCHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition par la commune de Modane des parcelles désignées dans le tableau ci-dessous, dans le cadre de la réalisation des ouvrages de protection contre les crues du Saint Antoine.

Propriétaires	Parcelles	Contenance (m ²)	prix total
Consorts FAVRE	C 1032	268	804,00 €
Consorts SAVIO	C 957	298	894,00 €

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont les actes notariés.

7. EXTENSION DE L'USINE FILTECH DE MODANE – DEMANDE DE MODIFICATION PARTIELLE DU PPR

A l'unanimité, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de la Savoie de bien vouloir engager en urgence, la modification partielle du volet inondation du PPRN de MODANE sur la zone du pôle industriel du Fréjus.

De même, le Conseil Municipal sollicite les services de l'Etat pour tout mettre en œuvre afin de soutenir la commune de Modane suite à la crue du Saint-Antoine et permettre de reloger les entreprises sinistrées.

8. CHANTIERS TUNNEL DU FREJUS : AVIS SUR LA DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL PRESENTEE PAR L'ENTREPRISE GEOTECHNIQUE ET TRAVAUX SPECIAUX (GTS)

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (M. FACON Christian), émet un avis favorable sur la demande de dérogation à la règle du repos dominical formulée par l'entreprise Géotechnique et Travaux Spéciaux (GTS) – 69800 SAINT-PIEST, pour la période du 27 novembre 2014 au 31 décembre 2015 dans le cadre des travaux d'installation, de raccordements et de mise en service de 34 totems de signalisation de l'entrée de nouveaux abris de secours du tunnel routier du Fréjus.

9. CHANTIERS TUNNEL DU FREJUS : AVIS SUR LA DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL PRESENTEE PAR L'ENTREPRISE CASARIN ET FILS

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 1 abstention (M. FACON Christian), émet un avis favorable sur la demande de dérogation à la règle du repos dominical formulée par l'entreprise CASARIN et Fils – 73500 MODANE pour la période du 20 décembre 2014 au 20 décembre 2015 dans le cadre des travaux à effectuer dans la galerie de sécurité et le tunnel routier du Fréjus.

10. REZO POUCE - REALISATION DE TRAVAUX SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES 1006 - 100 - 126 - 902 - 902A : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE ET LES COMMUNES DE BRAMANS, SOLLIERES-SARDIERES, TERMIGNON, LANSLEBOURG, LANSLEVILLARD, BESSANS

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention fixant d'une part les conditions d'occupation du domaine public sur les routes départementales 1006 – 100 – 126 – 902 – 902A par les collectivités et d'autre part les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien des ouvrages.
Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

11. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SECURITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la composition de la commission communale de sécurité telle que définie ci-dessous :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES

M. le Maire de MODANE, ou son représentant	RAFFIN Jean-Claude
M. le Président du SMTV ou son représentant	BOUVARD Michel
3 Conseillers municipaux	SELTZER Nicole - FRIQUET Claude - RATEL Chantal
Mme la Directeur Général des Services	REYNAUD Virginie
M. Le responsable des services techniques chargé de Valfréjus	BOIS Loïc
M. Le responsable de la Police Municipale ou son représentant	AUCLAIR Xavier

REPRESENTANTS DES TECHNICIENS

M. Le Directeur SEDS ou son représentant	NOEL Julien
M. Le Directeur de la sécurité des pistes SEDS ou son représentant	DUCROUX Matthieu
Mme La Directrice de l'Ecole de Ski Français ou son représentant	DOL Luciana
M. Le Directeur de l'Ecole de Ski Internationale ou son représentant	DONNEAUD William
M. Le Directeur de l'Office du Tourisme ou son représentant	CHABOISSIER Yann
M. Le Président du Club des Sports de Valfréjus SHMV ou son représentant	GAGNIERE Walter

REPRESENTANTS DES SERVICES PUBLICS

M. Le Commandant du PGHM ou son représentant	MANGUY Guillaume
M. Le Commandant de la C.R.S ou son représentant	/
M. Le Commandant de la brigade de Gendarmerie	RENARD Gery
le Chef du Centre de Secours de MODANE ou son représentant	VIOU Julien

12. CREATION D'UNE SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE (SAEM) POUR LA GESTION DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEM) dont les statuts seront soumis lors d'une délibération ultérieure, pour la gestion de l'hôtel «Le Valfréjus» dans la station éponyme.

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les discussions avec les différents partenaires concernés et à participer à la rédaction des projets corrélatifs qui seront ultérieurement soumis à l'approbation d'un prochain conseil municipal.

13. ACCESSIBILITE HANDICAPES «ECOLE MATERNELLE» : APPROBATION DU NOUVEAU DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – DEMANDES DE SUBVENTION DETR 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement prévisionnel de la mise en accessibilité aux personnes handicapées de l'école maternelle comme suit :

Coût d'objectif HT	72 881 €
Coût d'objectif TTC	87 457 €
Financement	
Subvention du Conseil Général de la Savoie (34% du HT)	24 780 €
Subvention de l'Etat DETR 2015 (32 % du HT)	23 322 €
Autofinancement communal	24 779 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre de la DETR 2015 pour ce dossier, ainsi que son démarrage anticipé et à signer tout document correspondant.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 22h15.

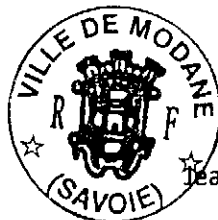
A Modane, le 29 décembre 2014

Le Secrétaire de séance,

Xavier LETT



Le Maire,



Jean-Claude RAFFIN



